2023 : Chiffres détaillés du prélèvement et de la greffe d'organes

CHIFFRES CLÉS

27 500 français
en attente d'une greffe

+ de 70 000 français
qui vivent grâce à un organe greffé

5 634 greffes
réalisées, dont 577 à partir de donneurs vivants

823 décès
de personnes ayant besoin d'une greffe

36% d'opposition
au prélèvement

EVOLUTION DU NOMBRE DE GREFFES RÉALISÉES ET DE PATIENTS EN ATTENTE

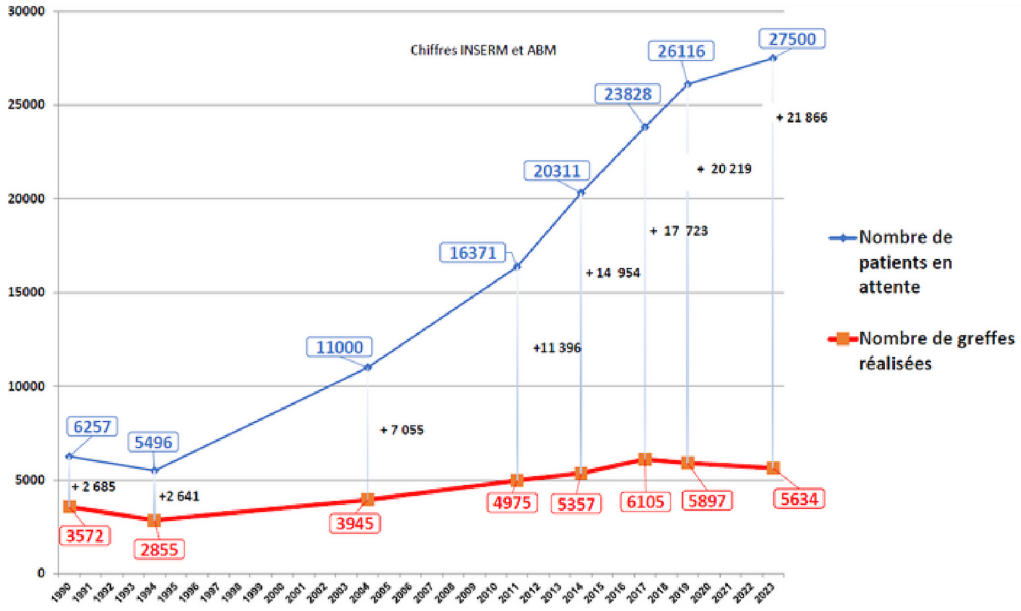

En 2023, **5 634 greffes ont été réalisées, alors que 27 500 personnes étaient en attente** d'un greffon. Depuis les années 90, cet écart ne cesse de se creuser.

LE TAUX DE REFUS DÉCÈLE UN GRAND MANQUE DE COMMUNICATION

5 634 greffes ont pu être réalisées au bénéfice des patients en attente en 2023 (**+ 2,5 %** soit 139 greffes de plus qu'en 2022). L'activité ayant connu la plus forte hausse est la greffe rénale avec donneur vivant, avec **43 greffes supplémentaires** en 2023 soit une augmentation de **+8,3 %.** Voici, ci-joint, l'évolution de l'activité des greffes depuis 2019, par organes.

	2019	2020	2021	2022	2023
Greffes cardiaques	425	370	409	411	384
Greffes cardio- pulmonaires	9	8	6	8	9
Greffes pulmonaires	384	283	316	334	298
Greffes hépatiques (dont à partir de donneurs vivants)	1 356 (19)	1 128 (15)	1 225 (20)	1 294 (22)	1 343 (20
Greffes rénales (dont à partir de donneurs vivants)	3 643 (510)	2 595 (390)	3 252 (502)	3 377 5514)	3 525 (557)
Greffes pancréatiques	84	34	67	70	74
Greffes intestinales	0	3	1	1	1
TOTAL (dont à partir de donneurs vivants)	5 901 (529)	4 421 (405)	5 276 (522)	5 495 (536)	5 634 (577)

LE MANQUE DE COMMUNICATION

80 % des Français se disent **favorables au don** de leurs organes, cependant seulement **47% en ont discuté** avec leurs proches. Ce manque de communication génère un taux d'opposition de 36% lorsqu'il devrait avoisiner 20%.

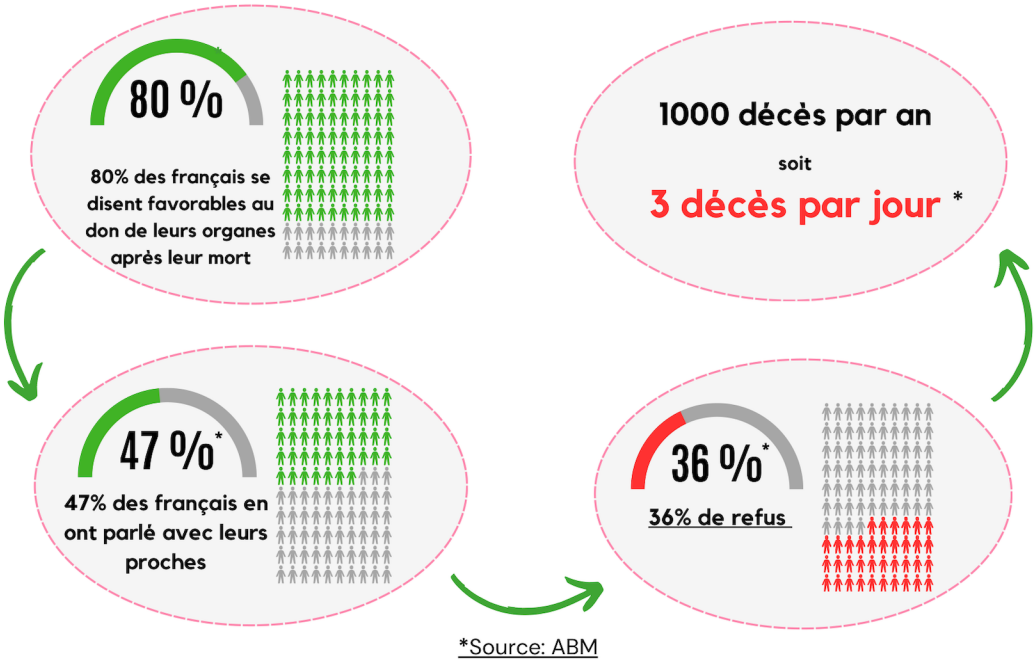

*Source: ABM

La solution ? Exprimer sa position. En effet, la loi prévoit que les **proches** soient **systématiquement interrogés sur la volonté du défunt** lorsqu'un prélèvement d'organes est possible. Or, bien que la majorité des Français soit favorable, **moins d'un sur deux en a parlé**, si bien que leur volonté ne peut être respectée.

L'AVIS DES FRANÇAIS SUR LE DON D'ORGANES

Chaque année, l'agence de la biomédecine conduit un baromètre afin d'évaluer la **perception des Français sur le don d'organes et de tissus** :

93% des Français pensent qu'il est important que leurs proches connaissent leur position

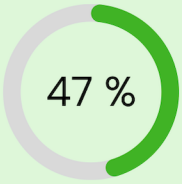

Seuls 47% des Français en ont parlé à leurs proches

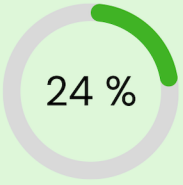

24% des Français connaissent la loi spontanément

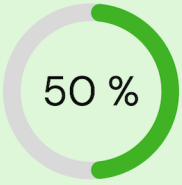

50% des Français pensent que le prélèvement d'organes n'est pas compatible avec les rites funéraires religieux, alors qu'il est en réalité reconnu et autorisé par les 3 principales religions monothéistes pratiquées en France.

Pour plus de détails, consultez le site de l'ABM : https://presse.agence-biomedecine.fr/chiffres-greffe-2023/